BANQUE NATIONALE
ASSURANCES

Date : _____
AAAA MM JJ

Nom : _____

Adresse : _____

Félicitations! Ce document confirme votre achat d'une assurance voyage.

Vous trouverez ci-joint votre Carte d'assurance et d'assistance, votre Résumé des Conditions et votre Récapitulatif des renseignements recueillis. La police d'assurance vous a été envoyée par courriel.

Lisez-les attentivement pour confirmer que :

- les informations qui y apparaissent sont exactes,
- vous répondez toujours aux critères d'admissibilité avant votre départ,
- vous comprenez les modalités de votre assurance, et elle répond à vos besoins.

Carte d'assurance et d'assistance

Découpez-la et apportez-la en voyage.

BANQUE NATIONALE
ASSURANCES

Carte d'assurance et d'assistance

Détenteur de la police :

Numéro de police :

Questions?

Communiquez avec notre service à la clientèle :

1-866-229-0039

514-866-7419

Communiquez avec l'assisteur avant d'engager des frais :

> **en cas d'urgence ou d'accident, ou**

> **si vous avez besoin d'assistance.**

Du Canada ou des États-Unis

> **1-844-783-7603**

De partout ailleurs (à frais virés)

> **514-394-0075**

SPÉCIMEN

RÉSUMÉ DES CONDITIONS

Numéro de police

Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'Assurance-vie
Assureur

Plan d'assurance

DÉTENTEUR DE LA POLICE

Nom | Prénom | Date de naissance (AAAA MM JJ)

Adresse

PERSONNES ASSURÉES

Nom | Province de résidence | Date de naissance (AAAA MM JJ)

INFORMATION SUR LE VOYAGE

Date de départ (AAAA MM JJ) | Date de retour (AAAA MM JJ) | Coût du voyage

Protection	Montant maximum assuré	Début de la protection	Prime
Soins médicaux d'urgence	**5 000 000 $** par personne assurée et par voyage	Au moment où vous quittez votre province de résidence	
Annulation	**2 500 $** par personne assurée et par voyage	À la plus tardive des dates suivantes : • la date d'achat du voyage, ou • la date d'entrée en vigueur indiquée au Résumé des protections	
Interruption	**5 000 $** par personne assurée et par voyage		
Bagages	**1 500 $** par personne assurée et par voyage	Au moment où vous quittez votre domicile	
Décès et mutilation accidentels	Pour chaque accident, par personne assurée et par voyage : Transport aérien : **100 000 $** Transport public : **100 000 $** Autre accident : **50 000 $**	Au moment où vous quittez votre province de résidence	
Assistance voyage	Incluse		

Prime totale _____

Taxes _____

Total _____

INFORMATIONS DE PAIEMENT

Vous avez autorisé Assurance-vie Banque Nationale à prélever la prime applicable à ce contrat d'assurance voyage sur votre carte de crédit.

Vous avez confirmé que vous avez le droit de consentir seul à cette autorisation de paiement sur votre carte de crédit.

Vous avez autorisé Assurance-vie Banque Nationale à fournir à votre institution financière votre nom, votre adresse, vos informations de paiement, ainsi que l'objet et le montant de la prime.

SPÉCIMEN

La marque nominale et le logo Banque Nationale Assurances sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

RÉCAPITULATIF DES RENSEIGNEMENTS RECUEILLIS

Admissibilité

Vos renseignements personnels seront utilisés pour rendre une décision automatisée en réponse à votre demande d'assurance voyage. Si votre demande d'assurance est pour plus d'un voyageur, ces questions s'appliquent à tous les voyageurs.

Êtes-vous présentement couvert par le régime public d'assurance maladie de votre province de résidence? ☐ Oui ☐ Non

Pour être admissible, la couverture doit être valide en tout temps durant votre voyage.

Est-ce qu'un médecin vous a conseillé de **NE PAS** entreprendre le voyage pour lequel vous présentez cette demande d'assurance? ☐ Oui ☐ Non

Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on prescrit ou avez-vous fait de l'oxygénothérapie (usage d'oxygène à domicile) pour une condition pulmonaire chronique? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous déjà reçu un diagnostic de maladie en phase terminale? ☐ Oui ☐ Non

Au cours des 24 derniers mois, avez-vous eu un cancer avec métastases (incluant des ganglions lymphatiques positifs) ou suivi une chimiothérapie? ☐ Oui ☐ Non

Souffrez-vous, en ce moment :

- de problèmes rénaux nécessitant de la dialyse? ☐ Oui ☐ Non
- d'insuffisance cardiaque? ☐ Oui ☐ Non
- d'une cirrhose du foie? ☐ Oui ☐ Non
- du SIDA? ☐ Oui ☐ Non

Vous a-t-on prescrit ou consommez-vous le produit ENTRESTO (sacubitril/valsartan)? ☐ Oui ☐ Non

Êtes-vous en attente d'une greffe ou avez-vous déjà eu une greffe d'un organe autre qu'une greffe de la cornée? ☐ Oui ☐ Non

Consentements

Exclusions, limitations et réduction

L'assurance voyage comporte des exclusions, des limitations et des réductions de protection pour lesquelles nous pourrions refuser de payer votre réclamation. ☐ Je comprends

Évitez les mauvaises surprises. Avant votre départ, consultez la police aux articles suivants pour confirmer que vous êtes couvert et que cette assurance voyage convient à votre situation :

Police d'assurance voyage Soins médicaux d'urgence: Section A, article 4.3 et Section B, article 3.
Police d'assurance voyage Tout inclus: Section A, article 4.3 et Section B, articles 1.3, 2.4, 3.3 et 4.3.

Veuillez lire les 3 mises en gardes suivantes :

MISE EN GARDE - Exclusion pour conditions préexistantes

Si vous avez été blessé ou malade dans les 3, 6 ou 12 mois avant votre date de départ en voyage, l'exclusion pour conditions préexistantes pourrait s'appliquer.

MISE EN GARDE – Questionnaire médical

Si vous avez complété un questionnaire médical et que votre état de santé change avant votre date de départ, l'exclusion pour conditions médicales préexistantes pourrait être applicable à votre situation même si cette condition médicale n'existait pas lorsque vous avez complété le questionnaire médical.

MISE EN GARDE – Fausse déclaration

Nous pouvons refuser votre réclamation et annuler votre assurance si vous faites une fausse déclaration.
Comme pour tout autre produit d'assurance, vous devez donner en tout temps l'information exacte concernant votre état de santé, les détails de votre voyage et toute autre information que nous jugeons nécessaire de vous demander.
Nous refuserons votre réclamation si nous obtenons, lors du traitement d'une demande d'indemnité ou à tout autre moment pendant que l'assurance est en vigueur, une information différente de celle que vous avez fournie. Nous pourrions aussi annuler votre assurance.

SPECIMEN

La marque nominale et le logo Banque Nationale Assurances sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.

Pour déterminer l'admissibilité à l'assurance, vérifier votre identité, traiter la demande d'assurance, mener les enquêtes qui s'imposent, administrer votre dossier et traiter toute demande de règlement, l'assureur, ses réassureurs et l'assisteur doivent pouvoir recueillir, utiliser et communiquer des renseignements personnels au sujet des personnes assurées, y compris sur leur état de santé. Pour ces mêmes fins, l'assureur communiquera vos renseignements à ses réassureurs et à l'assisteur, CanAssistance inc. qui offre les services d'assistance aux voyageurs couverts par cette assurance.

☐ Je confirme

La Politique de protection des renseignements personnels de la Banque Nationale et de ses filiales, disponible sur le https://www.bnc.ca/politique-de-confidentialite.html., précise les autres fins pour lesquelles l'assureur recueille vos renseignements personnels, les autres personnes auxquelles ils peuvent être communiqués, comment ils sont conservés, quels sont vos options et vos droits et comment gérer vos consentements.

L'assureur constituera un dossier d'assurance dans lequel seront versés les renseignements concernant votre demande d'assurance ainsi que ceux relatifs à toute demande de règlement d'assurance. Votre dossier sera détenu dans les bureaux de l'assureur. Chaque personne assurée aura le droit de prendre connaissance des renseignements personnels contenus dans son dossier et, le cas échéant, de les faire rectifier. Pour en savoir plus sur votre droit d'accès, référez-vous à la Politique de protection des renseignements personnels.

Vos renseignements personnels seront conservés par l'assureur pour une durée raisonnable à la suite de la fin de la relation d'affaires pour respecter leurs obligations légales.

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec le chef de la protection des renseignements personnels et de la vie privée à confidentialité@bnc.ca.

Je confirme que chaque personne assurée m'a donné son accord pour permettre à l'assureur, ses réassureurs et l'assisteur (CanAssistance Inc.) de recueillir les renseignements nécessaires sur elle et sur son état de santé auprès de tout médecin, hôpital, clinique, compagnie d'assurance et de tout autre organisme ou institution détenant de tels renseignements.

Sur acceptation de votre demande d'assurance, acceptez-vous d'être lié par toutes les dispositions de la police d'assurance ? ☐ Oui ☐ Non

Déclarez-vous que tous les renseignements fournis à l'assureur et à ses réassureurs sont exacts ? ☐ Oui ☐ Non

Comprenez-vous que votre consentement est valable à compter d'aujourd'hui et le restera pour la période de temps permise par la loi ? ☐ Oui ☐ Non

Je consens aux offres promotionnelles et aux solutions adaptées à mes besoins ☐ Oui ☐ Non

Expérience personnalisée dans tous vos moments de vie

Offres promotionnelles et solutions adaptées à vos besoins

Qu'est-ce que le consentement 'Offres promotionnelles et solutions adaptées à vos besoins'

En autorisant la Banque Nationale et ses filiales à utiliser vos renseignements, vous bénéficierez de solutions adaptées à vos besoins, aux moments-clés de votre vie. Nous serons aussi en mesure de mieux récompenser votre fidélité.

Avantages :

- Bénéficiez de solutions adaptées à votre situation
- Recevez en primeur les dernières nouveautés et offres sur les produits et services qui correspondent à vos besoins
- Laissez-nous récompenser votre fidélité grâce à des offres privilèges
- Profitez d'une meilleure expérience sur nos plateformes numériques

Version complète

En tant que client de la Banque Nationale, vous nous avez fourni des renseignements personnels et d'ordre professionnel. Nous détenons également des informations sur les produits et services que vous possédez à la Banque, les transactions que vous effectuez, ainsi que sur vos interactions avec nous.

En autorisant la Banque Nationale à utiliser ces données, vous recevrez des communications personnalisées et des offres adaptées à vos besoins dans tous les moments-clés de votre vie. Nous pourrons également mieux prévoir vos besoins et vos défis éventuels. Votre expérience à la Banque Nationale sera ainsi plus personnalisée. Notez que la Loi canadienne anti-pourriel (LCAP) et la Liste nationale des numéros de télécommunications exclus (LNNTE) sont toujours respectées.

SPECIMEN

Je consens à une expérience optimisée entre la Banque Nationale et ses filiales ☐ Oui ☐ Non

Partage de vos données financières entre la Banque Nationale et ses filiales

Expérience optimisée entre la Banque Nationale et ses filiales

Qu'est-ce que le consentement 'Expérience optimisée entre la Banque Nationale et ses filiales'

En autorisant la Banque Nationale et ses filiales à avoir une vue globale sur vos données financières, vous bénéficierez d'offres promotionnelles adaptées à vos besoins. Nous pourrons aussi traiter vos demandes plus rapidement.

Avantages :

- Profitez de rabais sur certains frais et d'autres offres promotionnelles
- Gagnez du temps en communiquant vos renseignements personnels une seule fois
- Bénéficiez d'un meilleur accompagnement
- Recevez des offres encore plus adaptées à vos besoins

Version complète

En tant que groupe financier, nous vous donnons la possibilité de partager entre la Banque Nationale et ses filiales, les données financières (tels que les détails et soldes de vos comptes bancaires et d'investissements) que chaque entité détient sur vous. Vous bénéficierez d'un meilleur service grâce à une meilleure coordination et communication de vos informations.

À titre d'exemple, vous gagnerez du temps avec la saisie automatique de vos informations, dont vos numéros de compte. Vous pourrez aussi recevoir des conseils financiers dans les moments-clés de votre vie et être admissible à des tarifs promotionnels.

Si vous détenez un compte conjoint, votre décision de partager vos données financières entre la Banque Nationale et ses filiales vous appartient et est distincte de la décision du codétenteur du compte. Notez que les offres promotionnelles dont vous bénéficiez pourraient différer de vos offres initiales.

SPÉCIMEN

La marque nominale et le logo Banque Nationale Assurances sont des marques de commerce de la Banque Nationale du Canada, utilisées sous licence par Assurance-vie Banque Nationale, Compagnie d'assurance-vie.